

Les inondations font de la résistance à Camiers, dernier « point noir » du Montreuillois

Publié le 09/11/2012



Le sous-sol de Jeannine est noyé sous 1,50 mètre d'eau. Résultat: la chaudière est hors service.

Depuis dix jours, Jeannine Bastien, 79 ans, vit calfeutrée dans sa cuisine. Assise à côté de son caniche et de son poste de radio, cette habitante du village de Camiers, près d'Étaples, attend désespérément la décrue. Le poêle de sa cuisinière est sa seule source de chaleur. Dans la cave, la chaudière est noyée sous 1,50 mètre d'eau, comme tout le sous-sol de sa maison. « *Je dors sans chauffage dans ma chambre et je vais prendre des douches chez mon frère* », raconte-t-elle, un peu désemparée.

La faute aux nappes phréatiques

Son jardin s'est transformé en une vaste mare, dans laquelle ses plantes font de la brasse coulée. Les poules, elles, ne doivent leur salut qu'à leurs perchoirs. Jeannine est l'une des dernières sinistrées des inondations qui ont touchés la Côte d'Opale récemment. Dans le village, une poignée de maisons sont dans la même situation. Pourtant, les pluies ont été dérisoires ces derniers jours, comparés à la semaine dernière. Mais les ruisseaux qui traversent Camiers refusent de retourner dans leur lit. La faute aux nappes phréatiques, qui sont gorgées d'eau. Hier, les sapeurs-pompiers sont encore intervenus à une dizaine de reprises à Camiers, dernier « point noir » du Montreuillois. « *On a beau pomper l'eau dans les sous-sols, ça revient le lendemain*. Raconte un pompier. *Mais au moins, ça évite que les chaudières soient totalement noyées.* »

« Encore plusieurs jours »

Le maire Jacques Jupin et les services techniques ne savent plus où donner de la tête. Ils courrent de maison en maison pour prendre des nouvelles et faire tourner les pompes. « *Et ça risque encore de mettre plusieurs jours à se résorber* », annonce l'élu, tout en restant « *optimiste* ».

Pour lui, le problème vient notamment des résidences secondaires qui ont été construites sans système d'évacuation des eaux pluviales. Des aménagements seront forcément nécessaires comme la construction de bassins de rétention. Mais il faut d'abord gérer l'urgence.

La Voix du Nord